

Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal **du 1^{er} juillet 2022 à 18 heures**

La réunion a débuté à 18h00 sous la présidence du Maire, M. Philippe GLOMOT.

Etaient présents :

M. Philippe GLOMOT, Maire
M. Sébastien CODRON, Adjoint au Maire
M. Frédéric JOUANNARD, Adjoint au Maire
M. Patrick BABUT, Conseiller Municipal
Mme Virginie BLIN, Conseillère Municipale
Mme Martine GUILLOT, Conseillère Municipale
Mme Corinne NGUYEN, Conseillère Municipale

M. Philippe PETTENARO, Conseiller Municipal
Mme Julie PONTLEVY, Conseillère Municipale
Mme Christine RAY, Conseillère Municipale
M. Maurice TERRET, Conseiller Municipal

Avaient donné pouvoir :

Mme Christine BESSEGE à M. Philippe GLOMOT
Mme Christelle PIOT à M. Philippe PETTENARO
Mme Jocelyne DUMAS

Etaient absents :

M. Didier MICHARD

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte.

Mme Christine RAY est nommé secrétaire de séance.

Ordre du jour :

1. Acceptation de la proposition d'achat d'une partie de la parcelle cadastrée AK n° 29 par ATC FRANCE
2. Approbation du contrat de location entre la commune de Villebret, le bailleur, et l'ANEF 63, organisme agréé désigné locataire, du logement de secours situé 99 rue du Château à VILLEBRET
3. Constitution d'un groupement de commande d'achat de mobilier urbain et validation de la convention associée
4. Définition des modalités de publicité des actes de la commune de VILLEBRET
5. Versement d'une subvention exceptionnelle à l'Association Sportive Villebretaise (ASV Foot) pour l'année 2021
6. Décision modificative n°01 sur le budget Communal - Exercice 2022
7. Approbation du projet d'ombrières au tennis de la société SEE YOU SUN et mandat donné à M. le Maire pour signature de la convention
8. Effacement de dettes d'assainissement des années 2015 et 2016 d'un redevable suite à une décision imposant une mesure du rétablissement personnel
9. Effacement de dettes d'assainissement des années 2017 et 2018 d'un redevable suite à une décision imposant une mesure du rétablissement personnel

L'examen des affaires inscrites à l'ordre du jour s'ouvre.

Le Conseil, après avoir entendu les rapporteurs, délibère ainsi qu'il suit :

Délibération n° DEL01072022_01 - Acceptation de la proposition d'achat d'une partie de la parcelle cadastrée AK n° 29 par ATC FRANCE

Rapporteur : M. le Maire

A l'unanimité

Approuve la proposition d'achat d'ATC FRANCE concernant 60m² de la parcelle cadastrée AK n°29 à hauteur de 36 000.00 € net, frais de géomètre et de notaire en sus.

Délibération n° DEL01072022_02 – Approbation du contrat de location entre la commune de Villebret, le bailleur, et l'ANEF 63, organisme agréé désigné locataire, du logement de secours situé 99 rue du Château à VILLEBRET
--

Rapporteur : M. le Maire

A l'unanimité

Approuve le contrat de location avec l'ANEF 63 concernant le logement de secours situé 99 rue du Château.

Délibération n° DEL01072022_03 – Constitution d'un groupement de commande d'achat de mobilier urbain et validation de la convention associée

Rapporteur : M. le Maire

A l'unanimité

Accepte :

- *de constituer un groupement de commande entre les communes de Montluçon, Désertines, Domérat, Saint Victor, Villebret et Montluçon Communauté,*
- *d'approuver les termes de la convention constitutive du groupement de commande,*
- *d'adhérer au groupement de commande,*
- *de donner mandat au Maire de la Ville de Montluçon ou son représentant pour signer et notifier le contrat de concession de service à l'issue de la procédure de passation,*
- *d'autoriser le Maire ou en cas d'empêchement son Représentant, à signer la convention constitutive du groupement de commande.*

Délibération n° DEL01072022_04 – Définition des modalités de publicité des actes de la commune de VILLEBRET

Rapporteur : M. le Maire
A l'unanimité

Choisi une publicité des actes de la commune par voie d'affichage à compter du 1^{er} juillet 2022.

Délibération n° DEL01072022_05 – Versement d'une subvention exceptionnelle à l'Association Sportive Villebretoise (ASV Foot) pour l'année 2021

Rapporteur : M. le Maire
A l'unanimité

Décide de verser une subvention exceptionnelle de 1 000.00 € à l'ASV Foot correspondant à la subvention municipale 2021 suspendue cette année-là du fait du COVID.

Délibération n° DEL01072022_06 – Décision modificative n°01 sur le budget Communal - Exercice 2022

Rapporteur : M. le Maire
A l'unanimité

Approuve la décision modificative n°01 sur le budget communal de l'exercice 2022.

Délibération n° DEL01072022_07 – Approbation du projet d'ombrières au tennis de la société SEE YOU SUN et mandat donné à M. le Maire pour signature de la convention

Rapporteur : M. le Maire
A l'unanimité

Valide le projet d'ombrières au tennis et de donner mandat à M. le Maire quant à la signature de la convention avec SEE YOU SUN et des documents afférents au projet.

Délibération n° DEL01072022_08 – Effacement de dettes d'assainissement des années 2015 et 2016 d'un redevable suite à une décision imposant une mesure du rétablissement personnel

Rapporteur : M. le Maire
A l'unanimité

Approuve l'effacement des créances d'assainissement des années 2015 et 2016 d'un redevable pour un montant total de 194.36 €.

Délibération n° DEL01072022_09 – Effacement de dettes d'assainissement des années 2017 et 2018 d'un redevable suite à une décision imposant une mesure du rétablissement personnel

Rapporteur : M. le Maire
A l'unanimité

Approuve l'effacement des créances d'assainissement des années 2017 et 2018 d'un redevable pour un montant total de 182.67 €.

La séance est levée à 18h30.

VILLEBRET, le 18/10/2022,

La Secrétaire,



Christine RAY

Le Maire,



Philippe GLOMOT